

Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze

LES BORNES

par

Marguerite GUELY

Plan

I - Les bornes

- a - Milliaires
- b - Médiévales
- c - La borne d'Enval

II - LES ARMOIRIES

- a - Les trois côtés de la borne
- b - les familles LESTANG et GUILLON
- c - Enval

III - LA REGION DE BRIVE EST

- a - Qui peut porter les armes GUILLON et LESTANG
- b - Les lieux de Valette, Lestang et Plasses

LES BORNES

Depuis les menhirs, dont on ne connaît pas exactement la signification, on trouve, dans l'Antiquité, deux sortes de bornes.

Celles qui servent de signalisation routière depuis la borne milliaire des romains jusqu'à la borne kilométrique, et celles qui servent de limite de propriété, qu'elles soient petites, pour limiter un champ, ou de véritables piliers, de pierre ou de bois pour servir à limiter une justice, ou un fief.

En latin, ce sont les meta (ae) : borne ou limite ou des termes (terminus.i) borne ou fin. Elles sont sacrées. Le Dieu Terme est fêté, lors des Terminalia.

Lors de l'attribution des terres dans leurs colonies, les Romains font un partage en 3 : l'état, l'église, les colons. Les terres sont partagées en lots géométriques, selon le cardo (EST/OUEST) et le décumanus (NORD/SUD).

LES BORNES MEDIEVALES

Ce sont plutôt des bornes de limites de propriété, érigées par les seigneurs (vicomte, évêque, abbé), sur les limites de leurs justices. Elles sont aussi avec les croix, des limites paroissiales ou même servent à limiter des champs.

Elles portent, en Limousin des noms divers:

BORNES ou BODULA ou BOYNES.

Pico de « *PICARE* » : planter. Transformé en PIGHO, puis en PIGEON !

Pilou ou Pialou. Mais les limites peuvent être des haies (randal), des fossés (broal ou béal), des tas de pierre (cayrou).

Les bornes seigneuriales peuvent être armoriées sur une ou deux faces, ou porter un symbole : couronne, crosse d'évêque.

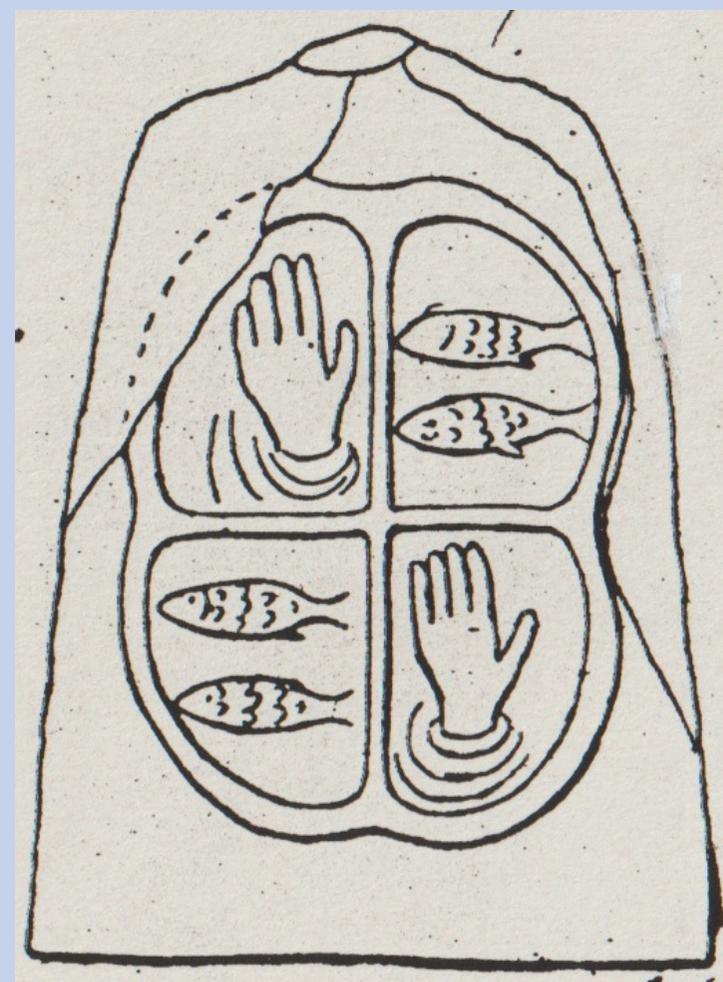
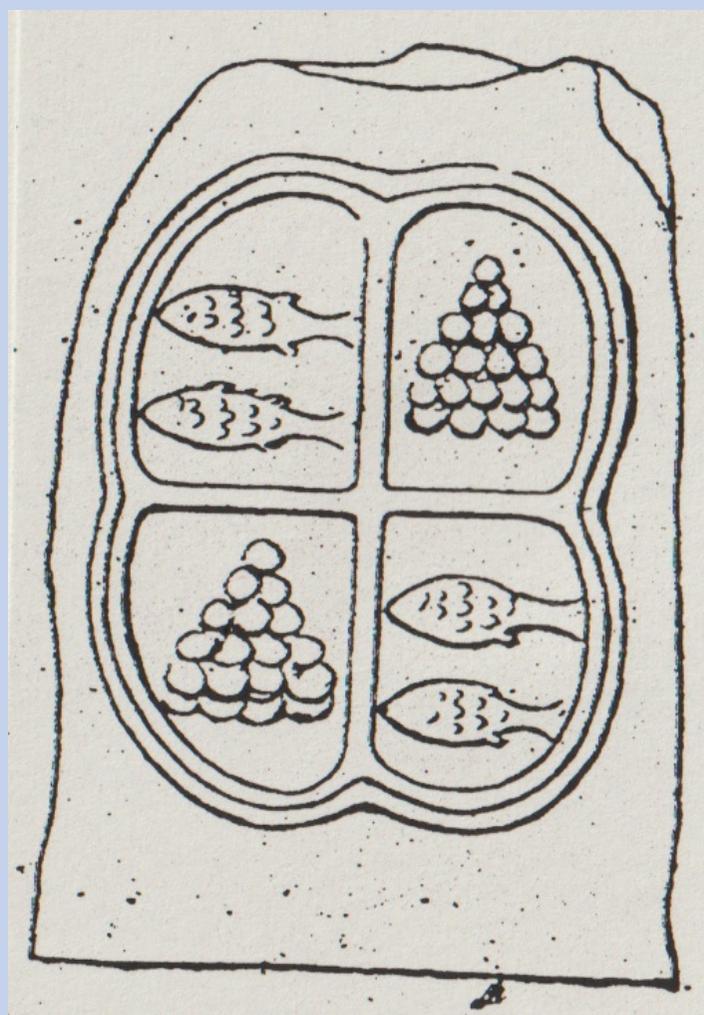
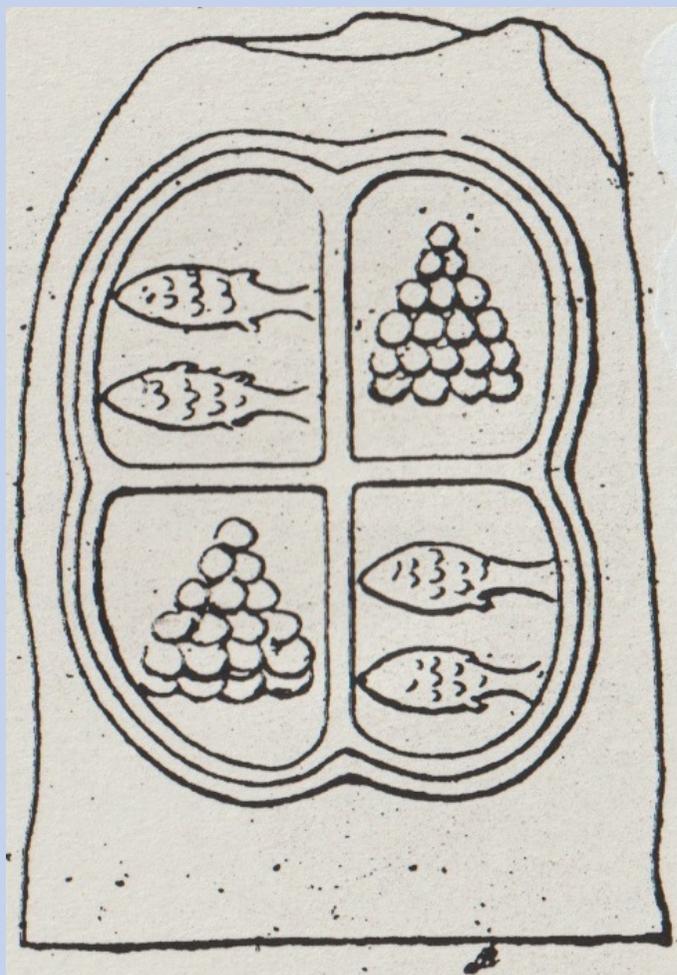
La BORNE SEIGNEURIALE D'ENVAL

Avant 1945, on enlève d'une pelouse du château d'Enval, où elle se dressait sur un petit socle, une originale borne seigneuriale, qui va être donnée par son acheteur Monsieur Galatry, au musée Rupin. En pierre calcaire de Nazareth, de forme pyramidale, elle est haute de 45 centimètres.

Elle a trois faces sculptées seulement. Sur chacune d'elles, en relief, des écus ovales de 33 cm par 25 cm, du XVI^{ème} siècle. Le mariage d'Etienne (Guillon) de Lestang avec Louise de Juyé en 1537 est représenté deux fois : une soignée, et l'autre moins : c'est un écartelé avec au 1 et 4, les armes Lestang et au 2 et 3 les armes Juyé. La troisième face concerne le mariage de François Meynard, gendre d'Etienne avec Jeanne (Guillon) de Lestang, sa fille en 1574.

Pourquoi deux fois les armes lestang-Juyé ? Pourquoi celle du gendre ?

ENVAL a appartenu, en 1560, à sébastien Juyé, frère de Luoise avec Jeanne de Selve, dame d'ENVAL. Il n'y a pas de possession Lestang-Juyé à Enval. La seule famille briviste est celle des Lestang.



Les trois côtés armoriés de la borne d'Enval

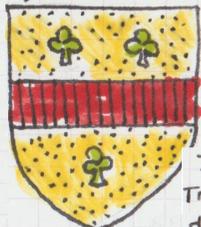
1534 (?)

(datée sans doute de 1574)

1574

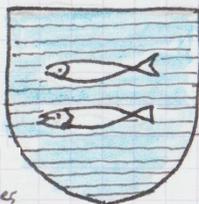
DENIS MARTIAL GUILLOU x MARIE DE LESTANG ANTOINE JUJÉ x MICHELLE VIALLE.

DONZENAC



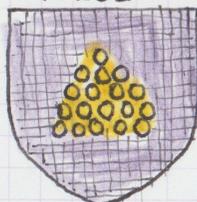
d'or à la fascia de gueules

BRIVE



d'AZUR à 2 poissons d'argent.

TULLE



DE SABLE A LA MONTJOYE D'OR

TULLE



VIALLE INCONNU.

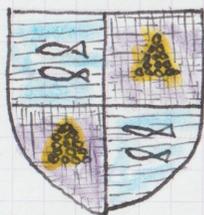
ARGENTAT LES SELVE.



d'AZUR à 2 fascas ondées d'argent

ETIENNE GUILLOU DE LESTANG x 1537 LOUISE DE JUJÉ

T. 1594.



LES Guillon abandonnent leurs armes pour prendre celles des LESTANG

Ils sont lieutenants généraux à Brive puis partent à Toulouse ANTOINE cède en 1594 la charge à son beau frère François Meynard

SÉBASTIEN JUJÉ x 1560 JEANNE DE SELVE

par les Rambert de Brive puis par les Selve, les Jujé deviennent après 1560 propriétaires du château d'Enval

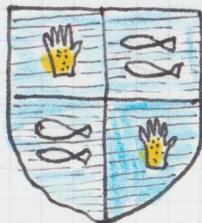
ARMES A ENVAL



JEANNE DE GUILLOU DE L'ESTANG x 1574 FRANÇOIS MEYNARD +1601.



d'AZUR à une main armée d'OR



ECARTELÉ MEYNARD LESTANG

1574.

JEANNE DE JUJÉ x 1582 ANNET DE COSNAC

LES COSNAC portent leurs armes pleines.

Ils sont propriétaires d'ENVAL jusqu'à la Révolution et au delà. Mais, ne l'habitent pas.

LE CHÂTEAU D'ENVAL 1250/1789

Au moyen âge, Enval ou Valle, sur l'ancienne route de Paris à Toulouse, n'est pas un fief, mais un village possédé en commun, par les seigneurs de Malemort, de Brive et Hélié de Comborn, au sein d'un ensemble appelé l'**AFFAR DE LA MARCHE**.

En 1308, c'est un domaine à Bernard de Brun, bourgeois de Brive.

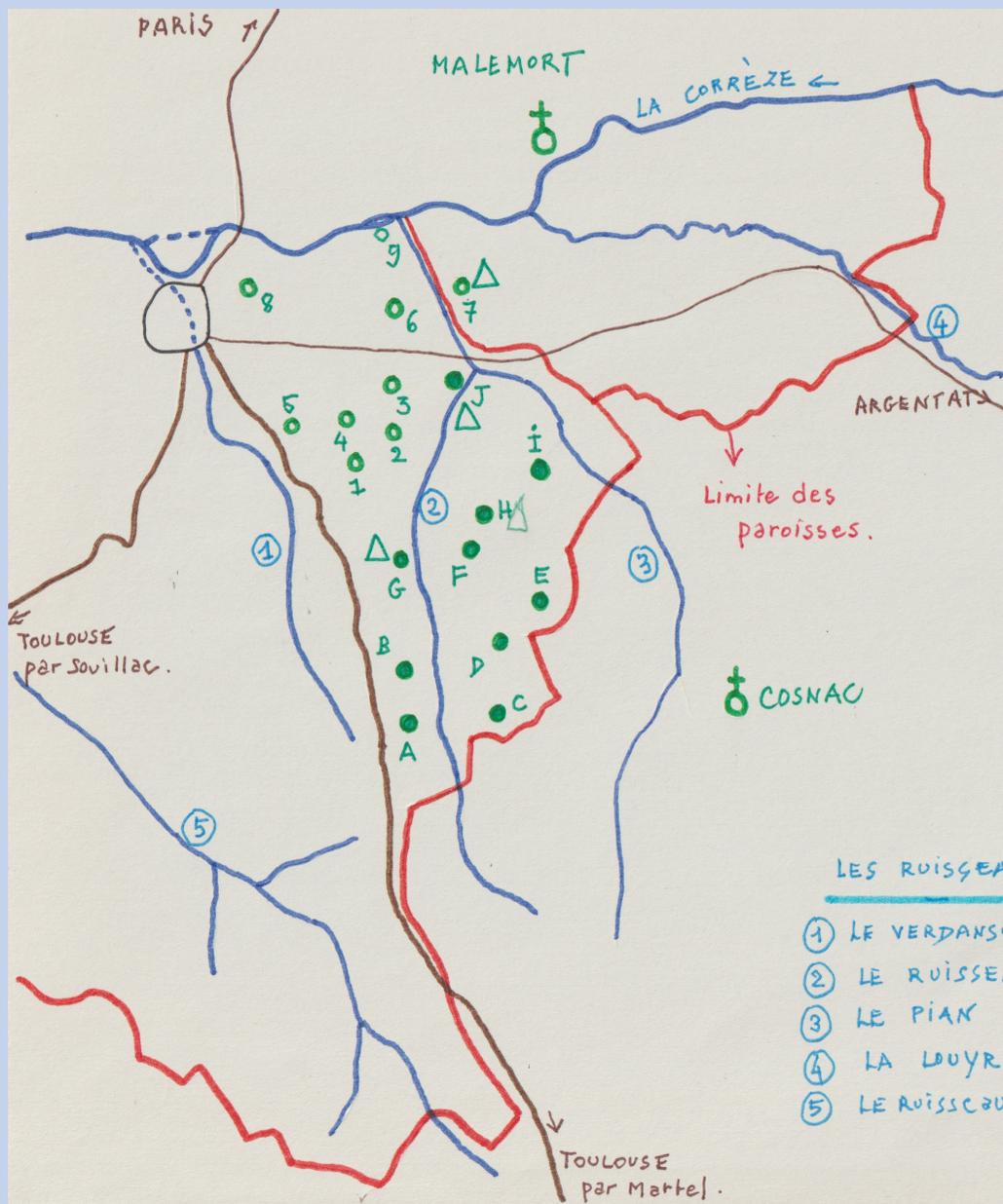
En 1348, Hélène de Brun le transmet à son mari, Jourdain du Breuil, tandis que Françoise de Brun, sa nièce, en donne une part en 1487, à Jean Latreille, avocat et Jeanne de Brun, sœur de Françoise, à Guillaume Reboilh.

Au XVIème siècle, c'est Jean Rambert, bourgeois et consul de Brive, le propriétaire du repaire d'Enval. Et sa fille Jeanne le transmet à son mari, François de Selve, fils d'un notaire d'Argentat, et cousin des Selve, ambassadeurs de François Ier.

C'est lui qui fait construire le château Renaissance, à la même époque (**1530**) que l'hôtel Labenche.

Enfin, sa fille, Jeanne de Selve, le transmet aux Juyé de Tulle, dont l'héritière, Jeanne de Juyé, épouse en **1582**, Anet de Cosnac.

Les Cosnac possèdent Enval jusqu'à la Révolution, date à laquelle leurs biens sont vendus en partie, pour cause d'émigration ...



BRIVE-EST

LES VILLAGES.

- A : GALOP. B : COMBE-ROSIER
- C : VARS. D : CABANOUX
- E : SECHEPEYRE F : VALETTE.
- G : ENVAL Δ H : L'ESTANG.
- I : PLASSE J : CASTEAUX. Δ

LES MAS.

- 1. ROC DE MIOULE 2. MAS LA CROIX
- 3. LES CHAPELLES 4. LE PINIER
- 5. LA GRAVE 6. LA GARENNE VERTE
- 7. LA GRANDE BORIE (Malemort et Brive) Δ
- 8. LES GAUHES 9. LES BORDES.

LES RUISSEAUX

- ① LE VERDANSON (HERDANSON)
- ② LE RUISSEAU D'ENVAL
- ③ LE PIAN
- ④ LA LOUYRE
- ⑤ LE RUISSEAU DE PLANCHETORTE

QUI PEUT AVOIR LE DROIT DE PORTER LES ARMES LESTANG-JUYÉ ?

à part Etienne Guillon de Lestang marié à Louise de Juyé ?

Outre sa fille Jeanne mariée en 1574 à François Meynard, Etienne et Jeanne ont eu : Antoine I (sans enfants) / Christophe (évêque) / Léonard (part à Carcassonne) / Antoine II.

Ils ont tous le droit de porter les armes Guillon de Lestang-Juyé.

Antoine II resté à Brive a dû, d'une épouse inconnue, avoir : Etienne I et Guillaume qui sont peut-être les représentants des deux côtés de la borne.

Ils se partagent les biens Lestang, c'est-à-dire Mas-la-Croix, Le Vialard, mais surtout Lestang, valette et Plasses.

Guillaume est père d'Etienne II à Mas-la-Croix, d'Antoine à Plasses, de Mathieu au Bosc.

Etienne I est à Lestang et Valette.

Les derniers des Lestang réclament au XVIIIème siècle l'héritage Guillon de Toulouse.

C'est Etienne qui vend ses biens aux Vielbans à Mas-la-Croix. À Marc sieur de

VALETTE. LESTANG. PLASSES.

Ce sont des mas ou des villages situés au Sud-est de Brive à la limite avec la paroisse de Cosnac, sur des collines au-dessus du ruisseau d'Enval.

Au XIIIème siècle, ces villages font partie de la paroisse de Saint-martin de Brive et de l'AFFAR de la MARCHE, donné à un chevalier de ce nom, par les coseigneurs de Brive, de Malemort et les Turenne.

Plus tard, par mariage, les Plas de Curemente ont la Ribière qui devient Plas(sses).

Les ANTISSAC, nobles de Brive ont Valette.

Les LESTANG, sont des bourgeois, qui ont un repaire à Lestang et finissent par s'installer à Plasses, à Valette et au Mas-la-Croix.

Paroisse de Brive
 Vue cavalière de Brive et de ses dépendances seigneuriales. Dessin à la plume réalisé vers 1700, connu pour être la plus ancienne figuration topographique de Brive (Archives municipales).

